

Adresse de la société populaire de Chavannes, district de Bourg (Ain), remerciant d'avoir envoyé le représentant du peuple Boisset dans son département, lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Chavannes, district de Bourg (Ain), remerciant d'avoir envoyé le représentant du peuple Boisset dans son département, lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 201;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21362_t1_0201_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

reconnoissons d'autre point central que la Convention; la Convention toute entière;

Obéissance aux loix, respect aux aùtorités constituées, tels sont les sentimens qui nous animent et que nous soutiendrons jusqu'à la mort.

Suivent trois signatures.

4

La société populaire de Chavannes, district de Bourg [Ain], remercie la Convention nationale d'avoir envoyé le représentant du peuple Boisset dans le département de l'Ain. « Ce digne représentant du peuple, est-il dit dans cette adresse, a démasqué les fripons et les intrigans, terrassé les brigands et les contre-révolutionnaires, mis en liberté les patriotes, rendu les pères de famille à leurs enfans éplorés et pris les mesures les plus sévères pour l'exécution rigoureuse des loix ». Elle invite la Convention nationale à conserver cette fermeté et cette énergie qu'elle a déployées depuis les mémorables journées des 9 et 10 thermidor et proteste de son entier dévouement à la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (38).

[*La société populaire de Chavannes à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (39)

Citoyens représentans,

Depuis trop long-tems l'intrigant et le brigandage levoient une tête altièrre dans notre département. L'ignorance et la scélératesse siégeoient dans les premières places que devoient occuper les hommes vertueux et instruits. Le crime qui n'auroit jamais dû sortir de son infernal réduit, marchoit en triomphe et comprimoit la vertu. La terreur, cette arme odieuse des tyrans avoit anéanti toutes les facultés de notre être. La probité avilie et foulée aux pieds n'osoit plus se montrer. Les brigands et les fripons dans leur délire cherchoient la contre-révolution et la guerre civile dont les torches sanglantes étoient sur le point de s'enflammer; dans ces momens désastreux, Boisset arrive, à son aspect la confiance renaît, le crime épouvanté cherche à fuir, les patriotes rassurés se réunissent et font retentir les airs de leurs chants d'alégresse et de reconnoissance envers la représentation nationale. Boisset, digne représentant, après avoir démasqué les fripons et les intrigans, après avoir terrassé les brigands et les contre-révolutionnaires, mis en liberté les patriotes,

rendu les pères de famille à leurs enfans éplorés et pris les mesures les plus sévères pour l'exécution rigoureuse des loix, s'est vu calomnié par l'hipocrisie et la malveillance dans le sein même de la Convention, mais elle a sçu repousser ces dénonciations perfides et rendre à Boisset la justice qui lui était due.

Représentans dans nos campagnes les liens sacrés de l'amitié et de la fraternité nous unissent tous. Rien ne saurait les rompre, puisque la justice et toutes les vertus sont à l'ordre du jour, puisque le sistème affreux de la terreur est anéanti pour ne jamais reparoître et que l'intrigue avec le brigandage sont ensevelis dans les noirs cachots en attendant que la justice qui leur est due, leur soit pleinement rendue.

Nous demandons l'exécution entière des loix; nous ne souffrirons plus qu'on les outre-passe en leur donnant de fausses interprétations. Nos bras sont levés, nos fers sont aiguisés pour exterminer à jamais les continuateurs et les partisans de l'infâme Robespierre, s'ils tentoient de relever la tête et de reprendre leur empire.

Tenez-vous en garde contre les dénonciations perfides et mensongères de ces gens couverts de crimes qui dans leur désespoir et leur agonie, osent vous dire que la contre-révolution est allumée dans les départemens, qui ont l'audace de calomnier les représentans sortis de votre sein et de vous annoncer que les patriotes sont incarcérés, que le modérantisme relève la tête. Les scélérats! par un abus condamnable des termes et des mots, ils cherchent à vous tromper et à faire revivre le nouveau monstre que vous avez terrassé.

Continuez à soutenir avec vigueur, cette fermeté, cette énergie que vous avez déployées depuis les mémorables journées des 9 et 10 thermidor. Vous avez acquis en cette occasion, de nouveaux droits à notre amour et à notre reconnoissance. Recevez nos félicitations sur le glorieux triomphe qui en a été la suite.

Si quelques individus et quelque section du peuple, étoient assez insensés pour s'arroger les droits de rivaliser avec la représentation nationale, de méconnoître sa puissance suprême, de l'avilir ou de la dominer, vous n'avez qu'à parler, nous sommes prêts à voler à votre secours; nos coeurs et nos bras sont sans cesse tournés vers vous, nos sermens ont toujours été pour vous, nous apprendrons aux intrigans et aux scélérats que nous ne jurons pas en vain.

Vive la République, vive la Convention nationale.

CARRON, *président*, JACQUIER, *vice-président*
et deux autres signatures.

5

Le citoyen Reinier, capitaine commandant des canonniers volontaires de Metz, adresse à la Convention nationale un drapeau qu'il a enlevé dans un repaire de brigands de la Vendée.

(38) P.-V., XLVIII, 107.

(39) C 325, pl. 1406, p. 8.